

La France va-t-elle enfin mettre fin à la fraude des “centenaires” algériens ?



Article rédigé par *Riposte Laïque*, le 15 février 2021

Source [Riposte Laïque] Le scandale des fraudes aux prestations sociales, longtemps caché aux Français, finit malgré l’omerta de nos dirigeants et des journalistes, par éclater. Nous avons rencontré Pierre-Alexandre Rocoffort de Vinnière, président de l’entreprise Excellcium, qui a été auditionné, sur cette question, par la mission parlementaire chargée d’éclaircir le dossier. Ce qu’il dit confirme la gravité des faits, et rend plus insupportable le silence complice qui les couvre...

Riposte Laïque : Vous êtes le patron d’Excellcium. Pouvez-vous, avant de parler de votre entreprise, vous présenter à nos lecteurs ?

Pierre-Alexandre Rocoffort de Vinnière : Entrepreneur de 40 ans, j’entretiens la passion depuis près de 15 ans de trouver les solutions pragmatiques aux enjeux qui me sont présentés.

Riposte Laïque : Quels sont donc les objectifs de votre entreprise, et quelle est sa spécificité ?

P.-A. Rocoffort de Vinnière : Excellcium a vocation à répondre aux problématiques d’obligations de conformité des données clients des organismes d’assurances, de banques, de retraites et instituts de prévoyance : lutte contre la déshérence, contre la fraude, contre le financement du terrorisme... grâce notamment à la « Big Data », à des enquêteurs privés et à des généalogistes.

Riposte Laïque : On vous a découvert, il y a quelques mois, lors d’une audition à l’Assemblée nationale sur les fraudes sociales, dont il y a l’enregistrement visuel (à partir de 58 minutes) et écrit. Comment vous êtes-vous retrouvé à témoigner devant la représentation nationale ?

P.-A. Rocoffort de Vinnière : Certains de nos clients nous ont fait part du problème potentiel de la fraude aux retraites par des étrangers. Il n’existait pas alors de solution convaincante pour lutter contre ce fléau. Nous avons réussi à développer une solution pertinente attestant un grand nombre de fraudes potentielles sur les dossiers qui nous ont été confiés. À ce jour, il semble encore qu’Excellcium soit la seule entreprise en France à proposer ce type de service... C’est donc très naturellement que les différentes commissions gouvernementales, sénatoriales ou parlementaires, comme celle à laquelle vous faites référence travaillant sur la fraude aux prestations sociales, se soient tournées vers nous afin de bénéficier d’un éclairage « du terrain ».

Riposte Laïque : Vous dites avoir enquêté sur un millier de fraudes en Algérie, et 500 au Portugal. Qui paie votre entreprise pour effectuer ces recherches, et pourquoi vous sollicite-t-on ? Pourquoi seulement dans ces deux pays, et pas dans d’autres pays d’Afrique du Nord, comme le Maroc ou la Tunisie ?

P.-A. Rocoffort de Vinnière : Nos clients sont des organismes ou des caisses de retraite « semi-publics » ou

privés ayant pour obligation d'effectuer des actions de lutte contre la fraude. Et celle-ci est a priori beaucoup plus présente, car plus simple, chez les allocataires étrangers percevant une retraite française.

Depuis lors, nous avons travaillé sur bien plus de 1 500 dossiers et avons étendu nos prestations à d'autres pays tels que ceux que vous citez. Mais, effectivement, il y a proportionnellement plus d'allocataires algériens que provenant d'autres pays d'Europe du Sud ou d'Afrique du Nord, pour des questions historiques. Et les fraudes y semblent proportionnellement plus nombreuses que dans les autres pays d'Europe.

Riposte Laïque : Vous décrivez, lors de votre audition, ce qui s'apparente à une fraude institutionnalisée, venant de l'Algérie. Vous évoquez le nombre de centaines, étonnant dans ce pays, et ce qui s'apparente à une mauvaise volonté des autorités algériennes, quand vous demandez les certificats de décès, et d'autres faits que nous vous remercions de compléter...

P.-A. Rocoffort de Vinnière : Ce qui semble certain, c'est que cette typologie de fraude est déployée dans l'ensemble des régions (Wilayas) d'Algérie dans lesquels nous sommes amenés à opérer et que celle-ci se base sur les mêmes techniques, les mêmes failles... Établissement de faux certificats de vie et refus de communiquer le décès d'un compatriote à un organisme français.